

Madame la présidente,

Monsieur le Directeur général,

Comme vous, la France membre de l'Union européenne, pays d'innovation, 6^{ème} parmi les membres de l'OMPI pour les dépôts de brevets, nous voyons la propriété intellectuelle comme un moteur de l'innovation pour les pays en développement aussi bien que pour les pays développés.

Comme vous, nous portons une vision équilibrée dans laquelle une exigence de protection des inventeurs s'harmonise avec la diffusion rapide et abordable de l'innovation, par exemple dans des domaines comme la santé et le changement climatique.

La Conférence de Paris, la semaine dernière, a été conçue comme le lancement d'un nouveau pacte financier pour répondre au grand défi de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, tout en intensifiant la lutte contre la pauvreté et pour le développement humain. Dans cet esprit, la France se félicite donc des avancées dans la coopération à haut niveau inter agences (OMS, OMC, OMPI). Nous estimons qu'il s'agit ici d'une priorité dans la perspective de la négociation du Traité pandémie. C'est un projet essentiel pour la relation Nord/Sud et pour le monde.

L'innovation technologie qui permet de réaliser des économies d'échelle, de progresser dans le domaine de l'économie verte, de l'économie du divertissement... Elle doit être encadrée pour protéger les droits des créateurs et des développeurs.

De même, la France mettra tout en œuvre pour la réussite de la mission normative de l'OMPI. Nous nous préparons, avec l'Union européenne aux 2 conférences diplomatiques à venir sur les ressources génétiques et sur les dessins et modèles, dont nous souhaitons qu'elles donnent les meilleurs résultats. Nous souhaitons que le projet d'un instrument international équilibré soit conclu sur la protection des organismes de radiodiffusion.

Mme la Présidente, la France réaffirme également son attachement à l'égalité entre les Unions de l'OMPI. A ce titre, nous appuyons les moyens financiers supplémentaires accordés au système de Lisbonne, capital dans une optique de développement durable et de la protection des savoir-faire traditionnels. Ces contributions supplémentaires accompagnent les récentes adhésions de l'OAPI et de la Tunisie, que nous saluons.

Mme la présidente, nous ne pouvons ignorer la guerre à la porte de l'Europe. Toute guerre d'agression est condamnable. Tout le système multilatéral doit en tirer les conséquences conformément à la Charte et aux résolutions de l'Assemblée générale.

Pour conclure Mme la Présidente, la France qui aborde sa participation à cette 64^{ème} session, dans un esprit constructif remercie le directeur général et les équipes de l'OMPI pour leur engagement et le travail accompli au service du développement humain./.

Je vous remercie,